

**FONDS D'ACCES AU SPORT EVRY COURCOURONNES
FORMULAIRE DE DEMANDE 2021/2022**

Conditions d'attribution de l'aide à la cotisation

*aide financière au paiement des cotisations à destination des habitants d'Evry-Courcouronnes en situation de précarité, dans un club sportif du territoire intégré au CSEC
une seule demande par licencié, montant limité à 50% du coût de la cotisation et ne pouvant excéder une valeur maximale de 100 euros par adhérent,
aide versée directement à l'adhérent concerné par chèque (ou au nom du représentant légal)*

TOUTE DEMANDE NE VAUT PAS ACCEPTATION

A remplir en lettres majuscules – merci

CLUB : SECTION :

DATE DE LA DEMANDE :(date de début des inscriptions jusqu' **31/10/2021)**

RENSEIGNEMENTS obligatoires : LICENCIE/ADHERENT

NOM	PRENOM	DATE NAISSANCE
*

ADRESSE

* **91000 EVRY COURCOURONNES**

☎ : * adresse MAIL :

*Règlement par chèque à libeller au nom de

***A remplir en lettres majuscules – merci**

MOTIF DE LA DEMANDE : (à compléter par l'adhérent ou son représentant)

.....
.....
.....
.....

Je consens à ce que mes données personnelles fassent l'objet d'un traitement par la Ville d'Evry-Courcouronnes.

Fait à EVRY le..... signature

Dossier à remettre auprès de votre entraîneur ou président



Conditions d'attribution de l'aide à la cotisation

*aide financière au paiement des cotisations à destination des habitants d'Evry-Courcouronnes
en situation de précarité, dans un club sportif du territoire intégré au CSEC
une seule demande par licencié, montant limité à 50% du coût de la cotisation et ne pouvant
excéder une valeur maximale de 100 euros par adhérent,
aide versée directement à l'adhérent concerné par chèque (ou au nom du représentant légal)*

A compléter obligatoirement par président de section/club

Montant de la cotisation :€

Montant AIDE CAF :€ (à mentionner obligatoirement)

Montant sollicité :€

Avis/observations du président :

.....
.....
.....
.....
.....

.....fait le

signature

RETOUR DOSSIER A LA DIRECTION DES SPORTS POUR LE 5 NOVEMBRE

DECISION COMMISSION FASEC novembre 2021

DEFAVORABLE :

motif.....
.....

FAVORABLE

Montant accordé : €

Visa

Conditions d'attribution de l'aide à la cotisation

*aide financière au paiement des cotisations à destination des habitants d'Évry-Courcouronnes en situation de précarité, dans un club sportif du territoire intégré au CSEC
une seule demande par licencié, montant limité à 50% du coût de la cotisation et ne pouvant excéder une valeur maximale de 100 euros par adhérent,
aide versée directement à l'adhérent concerné par chèque (ou au nom du représentant légal)*

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par la Ville d'Évry-Courcouronnes ayant pour finalité principale la gestion du Fonds d'Accès au Sports Evry-Courcouronnes.

Obligation légale : ce traitement nécessite le recueil du consentement des personnes dont les données sont collectées.

Hébergement et durée de conservation des données : les données sont hébergées en France, et conservées pour une durée de 10 ans, à l'exception des données présentant un intérêt administratif, notamment en cas de contentieux, justifiant de les conserver le temps des règles de prescription applicables.

Destinataires : sont destinataires des données personnelles, dans les limites nécessaires à l'accomplissement des finalités du traitement, et uniquement pour les données qui les concernent :

- les personnels de la Ville d'Évry-Courcouronnes,
- les élus de la ville d'Évry-Courcouronnes.

Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition (tenant à un motif légitime) sur vos données personnelles, ainsi, qu'en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement.

Vous pouvez faire valoir vos droits sur vos données sur simple demande auprès du délégué à la protection des données (DPO) de la ville d'Évry-Courcouronnes, en justifiant de votre identité.

Contactez le DPO par voie électronique : dpo@evrycourcouronnes.fr

Contactez le DPO par courrier postal : Délégué à la protection des données
Mairie d'Évry-Courcouronnes - Hôtel de Ville
Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
91000 Evry-Courcouronnes

Vous disposez en outre de la possibilité, si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés (CNIL).